



Direction de la communication

Communiqué

Lundi 14 février 2022

Insurrection d'Eysses 78^e anniversaire

Le dimanche 20 février 2022 sera commémoré le 78^e anniversaire de l'exécution de douze insurgés, fusillés pour avoir participé à l'insurrection d'Eysses ; une tentative d'évasion à laquelle avaient participé 1 200 résistants de toutes origines, déportés ensuite à Dachau. Chaque année, une cérémonie commémorative est organisée. En voici le programme :

9h40 : Rassemblement devant le théâtre pour les personnes souhaitant prendre le bus

9h50 : Rassemblement place d'Aquitaine

10h : Cérémonie à la mémoire des martyrs de février 1944, place de la Révolution

Garde à vous - Dépôt de gerbes (*Les Anciens d'Eysses, Monsieur le Maire*) - Aux Morts - Minute de silence

10h30 : Cérémonie devant le mur des fusillés - Maison Centrale d'Eysses

- Allocution du représentant de l'Association nationale pour la mémoire des Résistants et Patriotes emprisonnés à Eysses
- Discours de Monsieur le Sous-préfet
- Chant d'Eysses interprété par la chorale Fa Si La Chanter
- Garde à vous
- Dépôt de gerbes (*Association de Chateaubriand, Fondation pour la mémoire de la déportation, Comité du souvenir des fusillés et déportés de la centrale d'Eysses, Association nationale pour la mémoire des Résistants et Patriotes emprisonnés à Eysses, Administration pénitentiaire, Monsieur le Maire, Monsieur le Député, Monsieur le Sous-préfet*).
- Chant des partisans - Garde à vous - Ravivage de la flamme - Chant des Marais - Lecture du Martyrologe - Aux Morts - Minute de silence
- Marseillaise - Remerciements aux porte-drapeaux par les autorités du premier rang.

11h20 : Rendez-vous dans le hall de l'Hôtel de Ville pour les discours, suivis d'un vin d'honneur.

A noter : toutes les personnes souhaitant participer à la cérémonie devront être munies d'une pièce d'identité. Un contrôle de sacs aura lieu devant la porte donnant accès au mur des fusillés. Le port du masque est obligatoire durant la cérémonie.

